

Avant toute anesthésie pour un acte ambulatoire, il est important de lire attentivement ces recommandations et de demander toute explication complémentaire que vous souhaiteriez avoir.

Département d'anesthésie
réanimation

Dr Edouard Aubert
Dr Georges Romero
Dr Henri Sebban
coordonnateurs du département

Secrétariat
Tél.: 04 78 78 27 53

Ce document a été réalisé à l'attention des personnes malades par l'équipe du Département d'anesthésie et réanimation du Centre Léon Bérard

Recommandations remises au patient avant l'anesthésie pour chirurgie ambulatoire Adulte

1. AVANT L'ANESTHÉSIE :

Prévenez de toute modification de votre état de santé, y compris s'il s'agit d'une possibilité de grossesse, en appelant le numéro suivant : 04.78.78.27.53.

2. LE JOUR DE L'ANESTHÉSIE :

→ Vous devez rester à jeun (ne rien manger) durant les six heures qui précèdent l'heure prévue de l'anesthésie.

A l'exception d'un liquide clair (eau, thé, café) que vous pourrez prendre jusqu'à 2 heures avant l'anesthésie.

→ Vous pouvez prendre vos médicaments habituels au moment prescrit, si vous avez l'accord du médecin anesthésiste.

→ Vous ne devez pas consommer d'alcool ni fumer pendant les douze heures précédant l'anesthésie.

→ Prenez une douche avant de vous rendre à l'hôpital. N'utilisez ni rouge à lèvres, ni vernis à ongle, de façon à ne pas gêner la surveillance de votre coloration durant l'anesthésie. Evitez les verres de contact.

→ Prévoyez une personne qui vous accompagne, valide et responsable. Cependant cette personne **ne pourra pas rester auprès de vous** durant le temps de l'hospitalisation.

→ N'apportez ni bijou, ni objet de valeur.

3. APRÈS L'ANESTHÉSIE :

→ Une hospitalisation éventuelle ne peut être exclue.

→ Vous n'êtes pas autorisé(e) à repartir seul(e). Prévoyez une personne qui restera auprès de vous durant la nuit suivant votre anesthésie.

→ Pendant les 24 heures suivant l'anesthésie, ne conduisez pas de véhicule, n'utilisez pas d'appareil potentiellement dangereux et ne prenez pas de décision importante, car votre vigilance peut être abaissée sans que vous vous en rendiez compte.

→ Vous pourrez boire et manger légèrement. Ne prenez pas d'alcool.

→ Prenez les médicaments prescrits sur l'ordonnance remise.

→ En cas de problème vous pouvez joindre l'anesthésiste en téléphonant au numéro suivant :

04.78.78.27.53 ou 04.78.78.28.28